



37^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Situations des droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Genève, le 14 mars 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse rappelle à la **Turquie** que la proclamation de l'état d'urgence ne la dispense pas de ses obligations internationales en matière de droits de l'homme. Nous appelons les autorités turques à garantir les libertés d'expression et d'association ainsi que le droit de chacun à un procès impartial et équitable.

En **République Démocratique du Congo**, la Suisse s'alarme des nombreuses arrestations d'opposants et activistes politiques, des actes d'intimidation contre les journalistes et défenseurs des droits de l'homme et de la gestion des rassemblements pacifiques par les forces de sécurité. La Suisse appelle au respect des libertés fondamentales dans l'esprit de l'Accord de la St. Sylvestre.

La Suisse est gravement préoccupée par les violations répétées des libertés individuelles au **Venezuela**, où le principe de séparation des pouvoirs est sévèrement mis à mal et où le

processus en vue des prochaines élections souffre d'un fort déficit de légitimité. Elle appelle le Venezuela à restaurer l'intégrité du processus électoral, et à promouvoir un espace démocratique inclusif, respectueux de son cadre constitutionnel, et de ses obligations internationales.

Au **Turkménistan**, la Suisse s'inquiète du harcèlement continu des personnes exprimant des opinions critiques contre le gouvernement, et des membres de leurs familles. Elle appelle le gouvernement à clarifier la situation d'une centaine de personnes disparues depuis le début des années 2000.

La dissolution du parti d'opposition, la détention continue de M. Kem Sokha ainsi que l'approbation d'une disposition vague concernant le crime de « lèse-majesté » au **Cambodge** compromettent la tenue d'élections libres et transparentes. La Suisse appelle le Cambodge à rétablir l'espace démocratique et à garantir les droits fondamentaux de chaque individu, conformément à ses obligations nationales et internationales.

Finalement, la Suisse est alarmée par la récente multiplication des allégations concernant des exécutions sommaires en **Irak**. En **Egypte**, la Suisse s'inquiète d'un nombre croissant de condamnations à mort mises en œuvre, notamment de civils condamnés par des tribunaux militaires. Elle appelle l'Irak, y compris les autorités au niveau régional, et l'Egypte à cesser toutes les exécutions et à s'assurer que le droit à un procès équitable soit pleinement garanti, aussi dans le contexte de la lutte anti-terroriste.

Je vous remercie.